République Française

ÉCOLE NATIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 642-1,

Vu le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master, notamment son article 2, alinéa 4,

Vu le décret n°2002-480 du 8 avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999,

Vu l'habilitation de l'Ecole Nationale de la Météorologie à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale de la Météorologie,

Vu le procès verbal du jury de fin d'études en date du 5/07/2004, attestant que l'élève a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale de la Météorologie,

Le DIPLÔME N° 795

D'INGÉNIEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE

GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

est délivré à

Monsieur Abdelkader BELDJILALI né le 15/11/1965 à Ostricourt (France)

à qui est conféré le grade de master.

le titulaire

de Météo-France

le Président-directeur général

le Directeur de l'École Nationale de la Météorologie

1

1.1